



Le 8 février 2017

Les représentants au CDEN

à Monsieur le Directeur Académique  
des services départementaux de  
l'Éducation Nationale de la Mayenne  
DSDEN  
Cité administrative - BP 23851  
53030 – LAVAL cedex 9

Objet : fermeture d'un poste à Craon

Monsieur le directeur académique,

Nos organisations apprennent que vous avez l'intention de fermer une classe à Erik Satie. Vous revenez donc sur votre projet initial de fermer à Henri Matisse (maternelle), mais décidez de fermer dans l'école voisine. Tous les collègues de la ville sont abasourdis par votre projet, tout comme les parents d'élèves.

De notre côté, nous déplorons votre appréciation, et considérons que dresser une école contre l'autre est contreproductif, déloyal et inacceptable.

Sachez que les parents d'élèves des deux écoles restent déterminés dans la sauvegarde des postes à Craon.

Compte-tenu de la situation, nous considérons qu'il serait opportun et sage de revenir sur vos choix en décidant de ne pas fermer de classes à Craon.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de nos salutations respectueuses.

Fabien Orain

Alain Buhler

SNUDI-FO 53

SUD éducation 53